

**Objectifs de l'ECUE en termes de compétences et d'acquis d'apprentissage visés****A l'issue de cette UE, l'apprenant aura progressé sur les compétences suivantes du référentiel de la formation :**

- BC1.1 : Piloter un projet d'ergonomie et d'amélioration des conditions de travail
- BC1.5 : Collaborer au sein d'une équipe pour analyser les résultats en termes d'ergonomie, comparer les retours et données recueillis
- BC1.8 : Rechercher de solutions techniques innovantes afin d'assurer l'ergonomie des postes de travail

**Plus précisément, il sera capable de :**

- Acquis fondamentaux sur la mise en oeuvre de l'amélioration des postes de travail à l'aide d'une évaluation ergonomique
- Savoir piloter de façon collaborative des actions d'évaluation et d'amélioration ergonomique en utilisant des outils et des méthodes d'analyse de cotation.

**Description de l'ECUE**

Chapitre 1 : Généralités sur l'ergonomie industrielle

Chapitre 2 : Base de biomécanique

Chapitre 3 : Réglementation et ergonomie

Chapitre 4 : Mouvements et postures sur les postes de travail

Chapitre 5 : Méthodes de cotation des postes

Chapitre 6 : Etudes de cas

**Prérequis**

Bases en physiologie et biomécanique ; Connaissances en sécurité et réglementation ; Compétences en analyse de l'activité

## **Références**

Livre 1 : Ergonomie des postes et lieux de travail (tomes 1 & 2), ED Afnor.

Livre 2 Ergonomie aux postes de travail - La prévention des TMS, ED Cetim